



**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/1263 DU 24/07/2014
PORTANT NOMINATION D'UN JUGE-PRESIDENT DU TRIBUNAL DE
RESIDENCE DE GISOZI**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressé ;

ORDONNE

**Article 1 : Monsieur NIYONDIKO Richard, matricule 14129159(222.586),
est nommé Juge- Président du Tribunal de Résidence de GISOZI.**

**Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance
sont abrogées.**

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 24/07/2014


Pascal BARANDAGIYE

